

SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY



CONSULTATION POUR L'ANIMATION DE DEUX DOCUMENTS D'OBJECTIFS NATURA 2000 RELATIFS AUX SITES SUIVANTS (ZONES SPECIALES DE CONSERVATION) :

- Site FR : 7300952 « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »
- Site FR : 7300953 « Causse de Gausson et sites proches »

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES NO 2 AUX CANDIDATS QUESTIONS – REPONSES

1) Des comités de pilotage sont-ils prévus, en début de mission du maître d'oeuvre puis en juin 2009 (pour la validation du rapport prévisionnel pour l'année suivante), soit 2 au minimum ?

Une réunion est à prévoir en début de mission pour le lancement du travail, et les documents qui seront produits dans le cadre des missions définies (mentionnés page 9 du cahier des charges) feront tous l'objet d'une validation qui sera effectuée de manière concertée, par un groupe composé de représentants du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy et d'autres référents techniques (qu'il s'agisse d'un comité de pilotage en séance plénière ou d'un comité technique).

Concernant spécifiquement les réunions du comité de pilotage, le nombre de réunions et la date à laquelle ils se tiendront n'ont pas encore été définis à ce jour.

2) Les 48 000 € mentionnés page 14 du cahier des charges sont-ils en euros TTC ou HT ?

Ce montant est exprimé en € TTC.